



RÈGLEMENTS 2020



TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

TABLE DES MATIÈRES

PARTICIPATION	3
ÉQUIPES DE L'EXTÉRIEUR	3
1. RÈGLEMENTS DU JEU	4
2. ADMISSIBILITÉ DES JOUEURS	5
3. JOUTES	5
4. DURÉE DES JOUTES	5
5. DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ	8
6. DIVERS	9

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

RÈGLEMENTS 2020

PARTICIPATION

Ce tournoi étant sanctionné par Hockey Québec, seules les équipes affiliées à cet organisme ou à Hockey Canada peuvent y participer.

Des équipes de division Pee Wee s'affronteront dans les classes AAA, AAA Rel. AA, BB, A, B et C.

Toutes les équipes acceptées dans ce tournoi devront présenter les documents au minimum d'une heure (60 minutes) avant la première joute prévue et les documents resteront en possession du registraire du tournoi jusqu'à l'élimination de cette équipe.

Les documents qui doivent être présentés au registraire avant la première joute sont :

- a) Formule d'enregistrement d'équipe (**formule et signatures originales**) ;
- b) Permis de tournoi ;
- c) Les cinq (5) dernières feuilles de pointage de votre équipe (partie de ligue, de tournoi ou hors-concours) ;
- d) Calendrier des joutes de l'équipe ;
- e) Autocollants de la liste des joueurs incluant leur numéro de chandail.

ÉQUIPES DE L'EXTÉRIEUR

L'organisation n'assure pas l'hébergement des joueurs. Les parents de ces derniers devront les prendre en charge.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

1. RÈGLEMENTS DU JEU

- 1.1 Les règlements sont ceux de Hockey Canada et de Hockey Québec.
- 1.2 Les règlements Franc-Jeu s'appliqueront pour l'ensemble du tournoi.
- 1.3 Avant chaque joute, tous les joueurs devront signer le formulaire de participation. La feuille de pointage sera complétée d'après ce formulaire de participation.
 - 1.3.1 Aucune équipe n'aura plus de cinq (5) personnes, étant dûment inscrites sur la **Formule d'enregistrement des membres d'une équipe** informatisée, à l'arrière du banc lors des joutes et une (1) de ces personnes devra signer la feuille de pointage. **Le signataire de la feuille de pointage devra avoir un grade d'entraîneur** (3.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec).
- 1.4 Tous les officiels seront désignés par HQRM.
- 1.5 Chaque équipe a droit à dix-neuf (19) joueurs soit 17 joueurs en uniforme et un (1) ou deux (2) gardiens.
 - 1.5.1 L'organisation du tournoi préfère que vous vous présentiez avec deux (2) gardiens de but en uniforme et ce pour toutes les classes.
 - 1.5.2 Dans les classes simple lettre une équipe doit se présenter en début de match avec un minimum de six (6) joueurs et un (1) gardien de but,
 - 1.5.3 Dans les classes triple et double lettre une équipe doit se présenter en début de match avec un minimum de dix (10) joueurs et un (1) gardien de but.
- 1.6 L'équipe qui **reçoit** s'alignera avec des **chandails foncés** et l'équipe qui **visite** avec des **chandails pâles**. S'il n'y a pas de contraste de couleurs dans les chandails, un tirage au sort sera fait et l'équipe perdante devra changer de chandails. L'organisation du tournoi pourra fournir les chandails.
- 1.7 Dans les classes A, B et C, l'horaire décidera de l'équipe receveur/visiteur, par contre une équipe perdante sera toujours visiteur. Un tirage au sort de l'équipe visiteur/receveur sera fait à partir des demi-finales.
- 1.8 Aucun protêt ne peut être logé sur le déroulement de la joute sauf sur l'admissibilité d'un joueur.
- 1.9 Aucune demande de mesurage de bâton ne sera permise.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

2. ADMISSIBILITÉ DES JOUEURS

- a) Être né entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008 ou un joueur dûment surclassé.
- b) Être sur la **Formule d'enregistrement des membres d'une équipe** comme joueur régulier ou joueur affilié.

3. JOUTES

Les joutes seront disputées à l'aréna Chaumont, située au 8750 Place Chaumont, à Anjou.
Téléphone : (514) 493-8250.

D'autres joutes seront disputées à l'aréna Chénier, située au 8200 rue Chénier, à Anjou.
Téléphone : (514) 493-5190.

4. DÉROULEMENT DES JOUTES

4.1 Classes AAA Rel. et AAA.

Les deux (2) premières périodes seront disputées à temps chronométré de douze (12) minutes, la troisième (3^e) période à temps chronométré de quinze (15) minutes.

4.2 Toutes les autres classes.

Les deux (2) premières périodes seront disputées à temps chronométré de dix (10) minutes, la troisième (3^e) période à temps chronométré de quinze (15) minutes

4.3 La surface glacée sera nettoyée après la deuxième (2^e) période de chaque joute.

4.4 Aucun temps d'arrêt ne sera permis dans les rondes préliminaires. **Un seul temps d'arrêt par équipe par joute sera permis pendant les parties de demi-finales et finales et ce dans toutes les classes.**

4.5 **Dans les classes A, B et C**, une différence de sept (7) buts à partir de la troisième (3^e) période, mettra fin à la joute. **Dans les classes AAA, AAA Rel. AA, et BB**, il n'y aura aucun temps continu et toutes les parties seront à finir dans le temps.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

4.6 Lors des parties à la ronde **dans les classes AA et BB**, les joutes pourront se terminer par un verdict nul et les équipes récolteront un point chacune.

Lors des parties à la ronde dans les classes **AAA et AAA Rel.** et les quarts de finales **dans les classes AAA** après les trois (3) périodes règlementaires si le score est nul il y aura surtemps selon la réglementation suivante :

- a) Une seule période de cinq (5) minutes à temps arrêté avec alignement de quatre joueurs par équipe (plus un (1) gardien de but), sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu), le premier (1^{er}) but marqué met fin à la joute.
- b) Après cette période de surtemps de cinq (5) minutes, si l'égalité persiste, **il y aura fusillade** (voir le règlement numéro 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec).
- c) Pendant le tournoi à la ronde, pour les classes AAA et AAA rel., les points seront alloués comme suit : 3 points pour une victoire en temps régulier, 2 points pour une victoire en supplémentaire ou en fusillade et 1 point pour une défaite en supplémentaire ou en fusillade.

4.7 **Dans les classes A, B et C les parties sont à finir.** La réglementation du surtemps suivante s'applique pour toutes les joutes, avant les demi-finales et la finale.

- a) Une seule période de cinq (5) minutes à temps arrêté avec alignement de quatre joueurs par équipe (plus un (1) gardien de but), sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu), le premier (1^{er}) but marqué met fin à la joute.
- b) Après cette période de surtemps de cinq (5) minutes, si l'égalité persiste, **il y aura fusillade** (voir le règlement numéro 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec).

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

4.8 Surtemps pour les joutes demi-finales et finales

Lors de joutes de demi-finale et de finale de chaque tournoi sanctionné par Hockey Québec, en cas d'égalité après les trois (3) périodes de jeu réglementaires, il y aura période de surtemps selon le mode suivant :

- a) Il y aura une (1) période supplémentaire de dix (10) minutes à temps chronométré avec alignement complet de quatre (4) joueurs par équipe plus un (1) gardien de but, sauf en cas de punition (conformément aux Règles de jeu et de Franc-jeu), le premier (1^{er}) but marqué met fin à la joute ;
- b) Après cette période de surtemps de dix (10) minutes, si l'égalité persiste, il y aura fusillade, tel que stipulé à l'article 9.7.2 du livre des règlements administratifs de Hockey Québec.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

5. DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT

S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des critères suivants (règlement 9.8 de Hockey Québec) :

- a) Le plus grand nombre de points ;
- b) Le plus grand nombre des victoires ;
- c) Le meilleur différentiel : TOTAL DES BUTS POUR, MOINS LE TOTAL DES BUTS CONTRE, POUR TOUS LES MATCHS;

NOTE 1 : Si une équipe n'est pas présente pour un match, le nombre de points pour et contre des matchs joués contre elle par les autres équipes ne doit pas être considéré dans le calcul.

- d) L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués ;

NOTE 2 : Dans la cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.

- e) L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc-Jeu.
- f) Tirage au sort

Il est important de savoir que pour chaque tour de départage l'objectif est d'identifier la ou les meilleures équipes. Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes les équipes sont assujetties aux points suivants : à chaque critères seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce finalement un critère détermine la première équipe. Lorsque la première équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la 2^{ème} si nécessaire et ainsi de suite.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

6. DIVERS

- 6.1 Remise des médailles aux deux (2) équipes finalistes de chaque classe.
- 6.2 Un trophée sera remis à l'équipe championne de chaque classe.
- 6.3 **TOUTES LES ÉQUIPES DOIVENT SE PRÉSENTER UNE (1) HEURE AVANT L'HEURE PRÉVUE POUR CHACUNE DE LEUR JOUTE.**

Les joutes peuvent débiter **avant l'heure prévue**, sauf la première du programme de la journée.

- 6.4 **TOUS LES ENTRAÎNEURS DEVRONT PORTER, EN TOUT TEMPS, LEUR PIÈCE D'IDENTIFICATION POUR AVOIR ACCÈS AUX CHAMBRES DES JOUEURS ET POUR AVOIR DROIT AU REPAS.**

- 6.5 Un trophée sera également remis au champion compteur de chaque classe selon les spécifications suivantes :
 - a) Si un (1) joueur a le plus de points, il reçoit le trophée ;
 - b) Si deux (2) ou plusieurs joueurs partagent le premier rang des compteurs à la fin du tournoi, le gagnant du trophée sera ;
 - 1) celui qui a le plus de buts
ou
 - 2) celui qui aura la meilleure moyenne (buts et assistances) au prorata du nombre de joutes jouées
ou
 - 3) par tirage au sort.

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY PEE WEE ANJOU

6.6 CLASSE AAA

Il y aura deux (2) divisions de trois (3) équipes chacune. Chaque équipe rencontrera les trois (3) équipes de l'autre division. Après ces parties la première équipe au classement de chaque division se rendra en demi-finale. Les équipes classées 2^{ième} et 3^{ième} de chaque division joueront les quarts de finale ainsi : 3^{ième} div. A vs 2^{ième} div. A et 2^{ième} div. B vs 3^{ième} div. B. Les équipes gagnantes rencontreront en demi-finale les équipes qui ont terminé en 1^{er} position. L'horaire qui vous a été remis vous indique à quel moment seront joués ces matchs.

Pour les demi-finales l'équipe ayant fini le plus haut au classement recevra et pour la finale un tirage au sort déterminera l'équipe receveuse.

6.7 CLASSE AAA Rel.

Il y aura trois divisions. La division A comptera quatre (4) équipes et les divisions B et C trois (3) chacune. Les équipes de la division A joueront une contre l'autre tandis que les équipes de la division B joueront contre celles de la division C. Les équipes qui finiront première de chacune de leur division ainsi que la meilleure des sept (7) autres équipes passeront en demi-finale.

Pour les demi-finales et finale un tirage au sort déterminera l'équipe receveuse.

6.8 CLASSE AA

Il y aura trois divisions. La division A comptera quatre (4) équipes et les divisions B et C trois (3) chacune. Les équipes de la division A joueront une contre l'autre tandis que les équipes de la division B joueront contre celles de la division C. Les équipes qui finiront première de chacune de leur division ainsi que la meilleure des sept (7) autres équipes passeront en demi-finale.

Pour les demi-finales et finale un tirage au sort déterminera l'équipe receveuse.

6.9 CLASSE BB

Il y a aura quatre (4) divisions de quatre (4) équipes. Les premières équipes de chacune des divisions passeront en demi-finale.

Pour les demi-finales et finale un tirage au sort déterminera l'équipe receveuse.